



Les villes ou les lieux en gras et en majuscules représentent les points de contrôles obligatoires.

Lien du parcours fourni à titre d'informations, sans engagement de responsabilités de l'organisateur : <https://rideandsmile.cc/2026/09/entre-mimosa-et-roches-rouges-105km-1600-d>

Dans la plus pure tradition cyclotouristique, ce brevet est sans fléchage, sans ravitaillement et sans assistance.

Pour notre sécurité et pour conserver notre liberté de pratique de l'activité, nous vous prions de respecter les règles du code de la route.

De nuit ou lorsque les conditions climatiques l'imposent :

- Eclairage fixe à l'avant et à l'arrière, en état de fonctionnement et en mode non clignotant
- Vêtement de haute visibilité norme EN 1150/EN 13356 (particulier) ou EN 471/EN 20471 (professionnel) obligatoire